



HAL
open science

Les enjeux contemporains des migrations internationales en Amérique du nord

Virginie Baby-Collin

► **To cite this version:**

Virginie Baby-Collin. Les enjeux contemporains des migrations internationales en Amérique du nord. Giband David. L'Amérique du Nord au XXIème siècle : enjeux, défis et perspectives, ELLIPSES, pp.23-42, 2012. <halshs-00784489>

HAL Id: halshs-00784489

<https://shs.hal.science/halshs-00784489v1>

Submitted on 4 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Virginie Baby-Collin

Les enjeux contemporains des migrations internationales en Amérique du nord

“Mon fils, il a la clé du monde ! Il est né aux Etats-Unis”.

(témoignage d'une migrante bolivienne sans papiers, présente aux Etats-Unis depuis quinze ans, interrogée en 2012 dans la banlieue de Washington D.C.).

Avec plus de 45 millions d'immigrants en 2005 (OIM, 2008) soit 10,3% de sa population, l'Amérique du nord est une région très fortement marquée par le fait migratoire, hérité de la colonisation européenne de l'Amérique du nord au XVI^{ème} siècle, espagnole au sud, anglosaxonne et française au nord, fortement renouvelé à l'épreuve de la mondialisation migratoire du dernier demi-siècle.

Aujourd'hui, plus de 10% de la population mexicaine, et environ 17% de la population mexicaine en âge de travailler, vit aux Etats-Unis. Là-bas comme au Canada, les flux d'immigration constituent une composante essentielle de la croissance économique et démographique. En chiffres absolus, les Etats-Unis sont le premier pays récepteur de migrants du monde (près de 40 millions sont nés à l'étranger – près de 13% de la population totale), et le Mexique le premier pays émetteur. Ces deux pays sont liés par des flux de population à dominante sud-nord et des formes d'interdépendance économique et culturelle inscrites dans la longue durée. Le Canada est l'un des pays dont la part de la population étrangère est la plus importante au monde (près de 20% de la population née à l'étranger). Depuis un demi-siècle, les migrations en Amérique du nord ont vu apparaître des profils, des origines nouvelles, et leur géographie s'en est trouvée modifiée.

C'est selon ces axes, historicité des migrations, diversification des profils et des origines, géographie des espaces d'installation à différents niveaux scalaires, que s'articule le chapitre. Il conclura sur les enjeux contemporains liés à la construction de sociétés pluriculturelles aux Etats-Unis et au Canada, à la question du développement au Mexique, et enfin à l'élaboration d'une politique partenariale de gestion des flux qui, à l'heure actuelle, et depuis les événements du 11 septembre 2001, peine à se construire. Alors que les migrants n'ont jamais été aussi nombreux, les frontières n'ont en effet, paradoxalement, sans doute jamais été aussi fermées.

I. Une région construite par les migrations de populations

A grands traits, trois périodes méritent d'être distinguées. La première renvoie à la colonisation de peuplement qui donne naissance à l'Amérique latine au sud, anglo-saxonne aux Etats-Unis, franco et anglophone au Canada, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle ; la seconde renvoie aux flux d'émigration massifs, principalement européens, qui ont construit les Etats-Unis et le Canada au XIX^{ème} siècle et jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle ; la dernière, depuis les années 1960-70, marque un changement considérable dans l'origine des flux, avec l'essor massif de migrants venus d'Amérique latine, d'Asie, et plus largement des mondes en développement, qui transforment en profondeur les sociétés et leurs espaces.

A. Colonisations de peuplement aux origines de l'Amérique du nord

Le peuplement comme l'histoire de l'Amérique du Nord sont intimement liés aux migrations internationales. L'arrivée d'Hernan Cortés sur les côtes de Veracruz en 1519 puis la prise de Tenochtitlan devenue Mexico en 1521 amorcent la colonisation espagnole de l'Amérique devenue "latine", productrice de sociétés métissées malgré la persistance de fortes hiérarchies socio-raciales, maintenant de nombreux groupes indigènes dans une position sociale et économique inférieure. Dans ce qui est devenu les Etats-Unis et le Canada, les voyages de Giovanni de Verrazano (1524), qui a donné son nom au fameux pont qui ouvre la baie de New York City, la découverte de Terre Neuve et les premières cartes du Saint-Laurent dressées par Jacques Cartier (à partir de 1534), les voyages d'Henry Hudson du fleuve à la baie du même nom (1609), les premières colonies françaises à Québec (par Samuel de Champlain, 1609), ou anglaises à Jamestown (en actuelle Virginie, 1606, par John Smith) et enfin l'arrivée du Mayflower sur les côtes de Nouvelle Angleterre en 1620, à proximité de Boston, inscrivent les migrations de peuplement dans l'histoire de la région. L'affrontement y est beaucoup plus clair et durable que dans l'Amérique hispanique avec les populations locales, ayant conduit à de nombreuses guerres soldées par l'avènement des réserves indiennes, et la colonisation de peuplement est bien plus massive, dans des espaces peu peuplés contrastant avec les sociétés structurées des civilisations méso-américaines, Aztèques autour de Mexico, mais aussi héritages des civilisations mayas plus au sud (Yucatan, Amérique centrale). Les mouvements de populations forcées liées à l'esclavage, qui apportent une immigration noire d'origine africaine, concernent le Mexique et les Etats-Unis actuels, du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle, venant complexifier les nuances métisses au sud, générant une ségrégation raciale durable au nord, dont les derniers avatars législatifs ne sont abolis qu'avec les mouvements pour les droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960, bien qu'ils n'aient pas résolu ce que certains qualifient encore, dans l'espace et la société, d'hyperségrégation d'un *American apartheid* (ouvrage de D. Massey, 1993).

B. Les grandes vagues d'émigration européenne (1820-1950)

Depuis le XIX^{ème} Siècle, des vagues de migrants ont contribué à diversifier la population de l'Amérique du nord, avec des intensités inégales selon les régions et les périodes. La migration française de quelques milliers de *Barcelonnettes* venus de la vallée de l'Ubaye au Mexique au XIX^{ème} siècle, dont la réussite économique se lit encore dans les paysages de Mexico (on leur doit l'implantation des premiers grands magasins à Mexico, comme le *Palacio de Hierro*) est en effet sans commune mesure avec les millions d'immigrés qui vinrent peupler les Etats-Unis au tournant du XX^{ème} siècle, dont l'île d'Ellis Island est un vibrant témoignage¹. Irlandais fuyant l'époque de la grande famine en Irlande au milieu du XIX^{ème} siècle ; Italiens à partir du dernier tiers du XIX^{ème} siècle, fuyant les temps troubles de la construction nationale italienne et des conditions de vie difficiles, notamment dans la moitié sud du pays, ayant alimenté des flux d'émigration familiaux massifs (pic de 878.000 départs d'Italie en 1914) ; mais aussi Russes

¹ Au large de Manhattan, sur l'île voisine de la statue de la Liberté, Ellis Island (aujourd'hui transformée en musée de l'immigration) a été le port d'entrée de plus de 12 millions d'immigrants entre 1892 (date de son ouverture) et 1954 (date de sa fermeture définitive). Le gros des entrées est toutefois antérieur aux années 1920 (*l'Immigrant Quota Act*, 1921, et le *National Origins Act*, 1924, réduisent considérablement les flux migratoires entrant en introduisant des quotas par nationalité).

après la Révolution de 1917, Allemands, Polonais, Grecs, et autres groupes d'Europe centrale, méridionale et orientale, Juifs et non juifs, ont constitué des flux massifs. Ralentis par l'imposition des quotas dans les années 1920 et la crise mondiale de 1929, ils sont réalimentés par des arrivées en provenance d'une Europe démantelée par les turbulences des années 1930 et la seconde guerre mondiale. De 1860 à 1920, entre 13 et 15% de la population américaine est née à l'étranger ; cette proportion a ensuite continuellement baissé jusqu'à atteindre 4,7% en 1970, avant de remonter rapidement depuis. Entre 1821 et 1932, 34,2 millions d'Européens ont émigré aux Etats-Unis, et 5,2 millions au Canada.

Dans ce dernier pays, au peuplement construit sur l'immigration, la politique d'accueil large du XIX^{ème} siècle a cédé la place, jusqu'en 1962, à une immigration essentiellement restreinte aux Anglais, Américains et Européens blancs (*Immigration Acts* de 1910, 1919, 1952, et *Chinese Immigration Act* de 1923) : très importantes jusqu'à la première guerre mondiale (400.000 entrées en 1913), les entrées furent faibles durant les années de dépression et les guerres, mais 1,5 millions d'Européens sont accueillis suite au second conflit mondial dans les années 1950. Les étrangers européens représentaient 64% des flux d'entrée au Canada entre 1956 et 1976. Nous verrons dans la partie suivante que ces données ont considérablement évolué.

C. L'évolution des flux migratoires depuis les années 1960

Au Canada, à partir de 1962, la sélection raciale, religieuse et liée aux origines nationales des immigrants est supprimée. La loi migratoire de 1976 ouvre plus largement les frontières au monde, avec trois composantes d'admission : a) un système de points relatifs à l'éducation, aux compétences professionnelles et aux langues parlées (et non plus basé sur les origines raciales), qui privilégie les migrants qualifiés ; b) la priorité accordée au regroupement familial ; c) l'accueil des réfugiés. En 2002, *l'Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA), qui régule l'actuelle politique migratoire, renforce la priorité donnée aux migrants accueillis selon les besoins économiques spécifiques du marché du travail, à côté des migrations familiales ou de réfugiés. Il existe un débat, au sein de la société canadienne, sur l'importance de cette migration « économique » (qualifiés, entrepreneurs, et employés dans l'économie des soins – *live-in caregivers*) en raison de doutes sur la capacité du pays à absorber cette main d'oeuvre qui représente désormais plus de 60% des entrées².

Selon des évolutions similaires, en 1965, la réforme de la loi migratoire aux Etats-Unis abolit les quotas d'immigrants par origine nationale et donne la priorité aux entrées liées aux regroupements familiaux et aux travailleurs qualifiés. Cette date constitue un tournant qui amorce la transformation du visage de l'immigration aux Etats-Unis. Il en résulte une plus grande diversité dans la composition ethno-raciale de la population, une diminution relative de l'importance des WASP au profit des autres minorités, asiatiques et hispaniques en particulier. En 1986, la loi IRCA (*Immigration Reform and Control Act*) permet la régularisation de 3,2 millions d'immigrants sans papiers (dont 2,3 millions de Mexicains) justifiant d'une résidence sur le sol états-unien depuis 1982, ainsi que la régularisation de certains travailleurs agricoles. Cette

² Le nombre de migrants accueillis en 2010 a été de 280.681 (il dépasse 220.000/ durant toute la décennie 2000) dont 67% sont des migrants économiques, 21% des migrants familiaux, 9% des réfugiés, 3% d'autres catégories. En 1985, le nombre de migrants des trois catégories faisait presque jeu égal, ce qui montre une augmentation considérable des migrants à capital économique.

mesure favorise ensuite l'entrée légale de migrants par le biais du rapprochement familial. En même temps qu'elle régularise la présence de ceux qui sont présents aux Etats-Unis, cette loi durcit les contrôles aux frontières (notamment à la frontière avec le Mexique) ainsi que les sanctions contre les employeurs qui recrutent des immigrés clandestins. Depuis 1986, c'est dans le sens d'une accentuation des contrôles et des restrictions à l'entrée sur le territoire national qu'a évolué la politique états-unienne. Alors qu'en 2001 le gouvernement avançait sur l'élaboration d'une réforme dite « compréhensive » de la loi migratoire (*Comprehensive immigration reform*), les attentats du 11 septembre 2001 ont stoppé toute velléité d'ouverture.

D. Spécificités historiques de la relation migratoire Mexique / Etats-Unis.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le Mexique est un pourvoyeur de main d'œuvre bon marché pour les Etats-Unis, en raison de sa proximité, des différentiels économiques et de salaires, des réseaux de migrations construits au fil du temps qui édifient un espace transnational des migrations structuré par des communautés transnationales. La longévité de la migration et son alimentation permanente par des flux renouvelés constitue un phénomène spécifique, peu commun, qui se comprend par quelques étapes historiques essentielles.

1. Dans le sud-ouest américain, une partie de la population d'origine mexicaine (les *chicanos*) était présente quand cette région était encore mexicaine (l'achat du Texas en 1836 puis la guerre de 1848 ont permis aux Etats-Unis de récupérer les régions de la Californie, de l'Arizona, du Nouveau Mexique, par le traité de Guadalupe Hidalgo). Bien qu'une partie de la population ait alors émigré de l'autre côté de la frontière, le substrat hispanique encore très présent dans la toponymie, les paysages, les pratiques culturelles et sociales, le peuplement. La croissance forte des migrations du Mexique vers les quatre Etats du sud-ouest des Etats-Unis, parfois décrite comme une "Mexamérique" (qui comprend aussi les six Etats du nord du Mexique profondément transformés par les dynamiques migratoires et l'attractivité de la frontière), a ainsi parfois été lue comme un processus de "reconquête silencieuse" des anciens territoires mexicains.

2. Directement recrutés dans les régions rurales d'origine, les premiers migrants ont participé à la construction des grands chantiers économiques des Etats-Unis comme à la compétitivité de l'économie agricole californienne dès la fin du XIX^{ème} siècle. Le chemin de fer reliant la frontière nord aux régions du centre-ouest du Mexique (Jalisco, Guanajuato, Michoacan), espaces traditionnels de l'émigration mexicaine, a été un des vecteurs de ces flux de travailleurs migrants, principalement des jeunes hommes actifs, souvent saisonniers et circulaires, premiers relais des migrations futures qui ont ancré la mobilité dans des modes de vie construits sur une circulation entre les deux pays. La région du centre-ouest reste le cœur des espaces de l'émigration mexicaine : un quart des foyers y sont concernés par la migration, contre un peu moins de 20% dans les régions frontalières, et un peu plus de 10% à l'échelle nationale.

3. De 1942 à 1965, le programme *bracero* a permis aux entreprises et aux grandes fermes états-uniennes de recruter légalement des travailleurs migrants, prolongeant et accentuant les mouvements d'émigration, tout en maintenant une circularité des flux. L'insertion dans l'agriculture californienne, mais aussi dans les grandes industries des pôles métropolitains (de Los Angeles à Chicago), sont dominantes. 450.000 migrants par an dans les années 1950 et 4,5 millions de travailleurs mexicains en ont bénéficié au total.

4. La réforme migratoire américaine en 1965 met un terme à ce programme et est concomitante de la création du programme *maquilador*, qui installe les premières industries

maquiladoras dans les villes du sud de la frontière. Ces entreprises de main d'œuvre, de basse qualification (d'abord textiles, de montage automobile, puis de production électronique) et de capitaux étrangers, dont la production est largement (et obligatoirement) exportée, visaient notamment à maintenir la main d'œuvre mexicaine au sud de la frontière en ralentissant les flux migratoires, tout en la faisant participer avec des bas salaires (payés au Mexique) au système de production international. Ce tournant a contribué à l'accroissement démographique, économique et urbain des villes de la frontière, devenues des métropoles essentielles du système urbain mexicain, et contribué à un rééquilibrage économique national, auparavant polarisé par la région centrale de Mexico. La ville de Tijuana est ainsi passé de 277.000 habitants en 1970 à 700.000 en 1990 et 1,6 million en 2005, avec un taux de croissance actuelle supérieur à 2,5%, soit parmi les plus élevés du pays. Sur la frontière, les villes de Mexicali (260.000 habitants en 1970, 855.000 en 2005), Ciudad Juarez (400.000 habitants en 1970, 1,31 millions en 2005), Nuevo Laredo, Matamoros, ont également connu des croissances démographiques et économiques élevées. La croissance de la population des doublons états-uniens de l'autre côté de la frontière consolide des métropoles bicéphales, séparées par la frontière (la région métropolitaine de San Diego a 2,94 millions d'habitants en 2010, ce qui porte l'agglomération pacifique San Diego / Tijuana à 4,5 millions). Les dynamiques d'urbanisation du nord du pays n'ont cependant pas freiné les flux migratoires vers les Etats-Unis, qui s'accroissent au contraire à partir des années 1970. On compte moins d'un demi-million de Mexicains aux Etats-Unis en 1950, 760.000 en 1970, 2,2 millions en 1980, 4,3 en 1990, 9,2 en 2000, et 11,7 en 2010 (soit près de 30% de la population née à l'étranger, et de loin le premier groupe étranger aux Etats-Unis).

2. Profils et origines des migrants.

La population née à l'étranger qui réside aux Etats-Unis est une composante essentielle de la force de travail américaine ; en 1970, elle représentait 4.8% de la population et 5.3% de la population active, et en 2010, 12.9% de la population et 16.4% des actifs. Au Canada, la population née l'étranger représente 19,8% de la population en 2006 et contribue aux deux-tiers de la croissance; c'est le plus fort taux depuis 1931, attestant de la consolidation d'une société multiculturelle. En revanche, les étrangers comptent pour moins d'1% de la population mexicaine en 2010.

A. Une plus grande amplitude des âges de la migration

La pyramide des âges des populations nées à l'étranger, au Canada comme aux Etats-Unis, est classique de celles que l'on observe pour les travailleurs migrants : en forme de losange, elle met en évidence la large représentation des âges actifs par rapport aux personnes âgées et aux enfants. La situation est fort différente au Mexique, où le fait nouveau et très marquant du dernier recensement (2010) concerne l'importance des enfants parmi la population née à l'étranger : 57% a entre 0 et 14 ans, l'essentiel venant des Etats-Unis. Ces enfants de migrants mexicains nés sur le sol américain et dont les parents sont revenus au Mexique dans la dernière décennie, pour des

raisons diverses, accentuées par la crise, constituent un nouveau groupe de binationaux disposant du passeport américain (car les Etats-Unis, comme le Canada, reconnaissent le droit du sol)³.

Alors que les migrations ont pendant longtemps été dominées par des flux d'abord masculins, les politiques de regroupement familial comme l'émergence de nouvelles opportunités d'emplois dans certains secteurs des services plutôt féminins (emplois domestiques, services à la personne, soin apportés aux personnes âgées, économie du *care*, des soins hospitaliers) ont favorisé une féminisation des migrations, suivant une tendance observée à l'échelle mondiale. Les femmes étrangères sont aujourd'hui légèrement plus importantes que les hommes, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. La politique de regroupement familial a également favorisé un élargissement des âges de la migration, qui, en dépit d'une pyramide des âges révélant toujours la domination des jeunes actifs, a vu augmenter la part des enfants et des personnes plus âgées (grands-parents venant rejoindre leurs enfants et petits-enfants émigrés). Si l'on prend en compte qu'une partie des migrants légaux ont adopté la nationalité américaine ou canadienne et deviennent de ce fait statistiquement invisibles quand on comptabilise les étrangers, la part des personnes âgées d'origine étrangère est encore plus importante.

B. Migrants qualifiés et statuts migratoires.

Les Etats-Unis sont le premier pays d'accueil de main d'oeuvre très qualifiée du monde (10,34 millions d'immigrés qualifiés en 2000), et leur nombre est très significatif au Canada (2,74 millions en 2000), qui a mis en place à leur égard une politique d'accueil préférentiel. La crise qui affecte les Etats-Unis depuis 2007 a vu toutefois un certain nombre d'entre eux, notamment issus de pays au développement rapide, comme le Brésil et la Chine, repartir dans leurs pays d'origine, attestant une attractivité américaine en perte de vitesse.

Même si les migrants qualifiés bénéficient de facilités d'entrée sur le territoire américain, le degré éducatif des nés à l'étranger résidant aux Etats-Unis est globalement inférieur à la moyenne nationale : parmi les migrants âgés de plus de 25 ans, 27% ont un diplôme supérieur (contre 28% de la population américaine née aux Etats-Unis) et 32% n'ont pas achevé leurs études secondaires (contre 11% dans la population américaine), ce qui atteste d'une polarisation des profils de migrants, très éduqués pour certains, peu pour d'autres, relégués au bas de l'échelle sociale. Les secteurs d'emplois des étrangers aux Etats-Unis révèlent cette double tendance, avec 28% d'emplois qualifiés, 43% d'emplois de services peu qualifiés, 27% d'emplois liés à l'industrie, au transport, à la construction et aux activités de maintenance, et 2% d'emplois agricoles. Cette bipolarisation renvoie à ce que S. Sassen appelle les nouvelles classes globales, élites transnationales d'un côté, travailleurs pauvres de la classe globale émergente des *disadvantaged* (les perdants), de l'autre, emblématiques des espaces de la mondialisation (Sassen, 2009).

Parmi les nés à l'étranger résidant aux Etats-Unis, 44% étaient devenus citoyens américains en 2009 (et de ce fait plus étrangers), les autres se partageant entre résidents permanents (disposant de la *Green Card*), titulaires de visas temporaires, de travailleurs ou d'étudiants, et sans papiers dont la présence est illégale.

C. Une diversification des origines des migrants

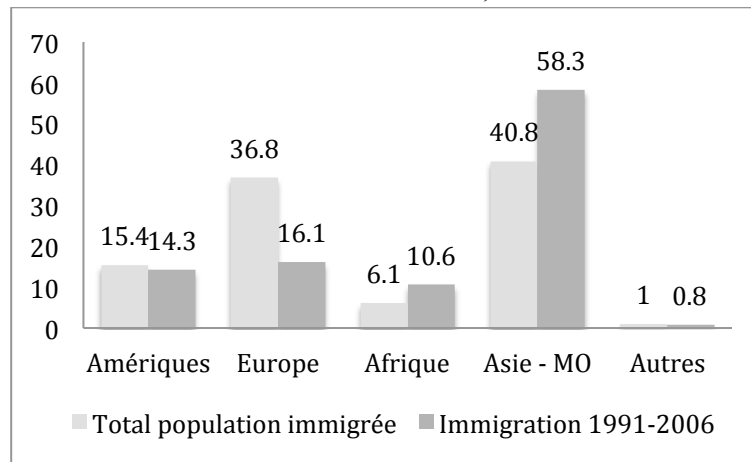
³ Victor Zuniga, 2012, « Migration de retour, un regard quantitatif sur les enfants arrivant au Mexique, en provenance des Etats-Unis ». In *Le Mexique dans les migrations internationales*, revue *Hommes et migrations*.

Insérer les 3 graphiques camembert des lieux de naissance de la population née à l'étranger dans les trois pays

Les graphiques des régions d'origine des migrants mettent en évidence, pour les Etats-Unis et le Canada, la croissance des flux en provenance d'Asie (surtout pour le Canada) et d'Amérique latine (surtout pour les Etats-Unis). Les migrations venues d'Europe ont fortement diminué, bien que plus du tiers des étrangers au Canada soit encore né en Europe (seulement 12% aux Etats-Unis). Au Canada, la population d'origine asiatique et moyen-orientale est néanmoins plus importante que celle d'origine européenne (41% contre 37%), et les premiers pays pourvoyeurs de migrants au Canada sont désormais la Chine, l'Inde, les Philippines et le Pakistan, les Etats Unis arrivant à la cinquième place. Le graphique suivant, qui met en vis à vis l'immigration canadienne récente (1991-2006) et le total de la population immigrée par région d'origine, illustre cette « asiatisation » des migrations canadiennes.

Graphique : La population immigrée au Canada par région d'origine (%)

Source : Statistics Canada 2006, 2006 Census.



Aux Etats-Unis, loin derrière la population mexicaine, par ordre d'importance décroissante, les Philippins, Indiens, Chinois, Vietnamiens, Salvadoriens, Coréens, Cubains, Canadiens et Dominicains sont les groupes les plus importants (de 2 à 4.5% de la population née à l'étranger). Après l'hispanisation des Etats-Unis, donnée majeure du dernier demi-siècle, très largement dominée par les Mexicains, on retrouve donc la croissance des populations venues d'Asie.

Le Mexique est aujourd'hui non seulement un pays de départ, mais aussi un pays de transit (pour la migration centraméricaine et sud-américaine à destination des Etats-Unis), qui connaît une petite immigration - la population née à l'étranger est passée de 0,4% en 1970 à 0,53% en 2000 et à 0,9% en 2010 (961.121 personnes, soit 2,68 fois plus qu'en 2000)- accueillant principalement des Centraméricains, Guatémaltèques (61% des Centraméricains présents au Mexique), mais aussi Honduriens, Salvadoriens, et Nicaraguayens en plus petit nombre. Les Centraméricains sont pour une part concentrés à proximité de la frontière sud (Guatémaltèques notamment, travaillant dans l'économie agricole), pour une autre plutôt vers la frontière nord (projets migratoires vers les Etats-Unis, pas toujours possibles à réaliser – nombreux sont ceux qui sont “en transit” parfois prolongé à proximité de la frontière).

Les trois quarts des nés à l'étranger viennent cependant des Etats-Unis. Il existe depuis plusieurs décennies une migration de retraités nord-américains vers les zones plus clémentes du Mexique, concentrés dans certains états et localités : états du Jalisco (autour de Guadalajara), de Guanajuato (le village de San Miguel de Allende accueille une large communauté de nord-américains blancs retraités), et région de la Basse Californie (notamment autour de Los Cabos, à la pointe sud). La majeure partie des flux originaires des Etats-Unis concerne cependant des retours au Mexique de familles dont une partie des membres est née sur le sol américain et dispose donc de la nationalité américaine : migrants d'origine mexicaine venant prendre leur retraite au pays, mais aussi et de façon dominante enfants nés aux Etats-Unis de retour avec leur famille. La localisation de ces migrants se fait d'abord dans des villes moyennes (de 15 à 100.000 habitants) pour un peu plus de la moitié d'entre eux, puis dans les petites localités (31% vivent dans des villes de moins de 15.000 habitants).

III. Des espaces inégalement affectés par les migrations

La géographie de la présence des migrants dans l'espace implique plusieurs échelles d'analyse, des différenciations régionales aux concentrations locales des migrants dans les grandes agglomérations. Etant donné la domination de l'émigration au Mexique, nous présentons ici les tendances relatives aux principaux espaces d'immigration des Etats-Unis et du Canada, et renvoyons aux cartes présentant les tendances observées pour ces deux pays.

A. Evolution régionale des espaces de l'immigration

-Régions traditionnelles de l'immigration

Etant donné la prédominance des migrants mexicains aux Etats-Unis, et les logiques de proximité, les Etats du sud-ouest américain sont ceux qui concentrent le plus d'étrangers, très majoritairement hispaniques (27% de la population californienne est née à l'étranger, 16% de la population du Texas). Les Etats de New York et du New Jersey, englobant la région urbaine de New York, dont 28% de la population de l'aire métropolitaine, mais 37% de la ville, est née à l'étranger, ont plus de 20% de population née à l'étranger, et présentent un visage très cosmopolite. En Floride, les étrangers sont dominés par l'importante migration cubaine amorcée à partir de la révolution castriste à la fin des années 1950, qui a d'abord concerné les élites du pays, puis des migrants économiques au profil social différent, à partir des années 1980 (exode de Mariel en 1980, *balseros* arrivés en bateau à partir de la crise cubaine des années 1990, liée au démantèlement de l'URSS). Miami, la capitale de ce monde cubain, est aussi un lieu important de l'immigration caribéenne, haïtienne notamment. L'Illinois, et particulièrement la région métropolitaine de Chicago, reste une polarité migrante construite sur le temps long, diverses dans ses origines, longtemps employée dans l'agro-industrie, le transport, et les industries fordistes. Plus récemment, l'Etat pacifique de Washington confirme son attractivité, notamment pour des migrants originaires d'Asie, suivant en cela la même logique observée au Canada, dont la population de la province pacifique de Colombie Britannique est composée de 27,5% de nés à l'étranger (avec une majorité venue d'Asie), suivant de près la province de l'Ontario, espace de migration plus traditionnelle et cosmopolite (28% de population née à l'étranger).

-Nouvelles régions d'immigration

Les années 1990 et 2000, sans détrôner les principaux états d'immigration traditionnelle, montrent l'émergence de nouvelles zones de croissance pour les étrangers, attestant d'un processus de diffusion de l'immigration sur le territoire national. Les Etats dont la croissance de la population née à l'étranger est la plus forte entre 1990 et 2010 sont ainsi aux Etats-Unis la Caroline du Nord et du sud, la Géorgie, l'Alabama, le Tennessee, l'Arkansas, faisant émerger un pôle de croissance dans le vieux sud états-unien (plus de 280% d'accroissement de la population étrangère en 20 ans), ainsi que le Nevada et l'Utah dans l'ouest, et le Nebraska au centre du pays. Ces nouvelles zones d'immigration étendent à une très large partie du territoire national la question de la gestion de sociétés plurielles, alors que la problématique migratoire a longtemps été l'apanage des grandes villes. Au Canada, le *Temporary Worker program* a encouragé une migration vers l'Etat pétrolier de l'Alberta, en manque de main d'œuvre, depuis le début des années 2000 ; le *Provincial Nominee Program* (PNP) vise à attirer les migrants vers des provinces traditionnellement peu attractives, comme le Manitoba. Bien que la population immigrée totale y reste relativement faible en valeur absolue, elle connaît une croissance forte grâce à ces programmes spécifiques⁴.

B. Une attractivité métropolitaine maintenue, mais un desserrement vers les banlieues

- Les principales gateway cities, portes d'entrée et métropoles cosmopolites.

Les espaces de l'immigration restent néanmoins les grands centres urbains, dits aussi *gateway cities* en ce qu'ils constituent des portes d'entrée (principaux ports, aéroports) fondamentales pour les étrangers qui n'empruntent pas les routes terrestres, principalement situées sur les façades littorales atlantique et pacifique et dans les cœurs économiques nationaux. Au Canada, le recensement de 2006 montre que 63% des immigrés vivent dans les trois principales agglomérations du pays, contre 27% de la population née au Canada, et que seuls 5% des immigrants vivent dans les zones rurales (22,5% des Canadiens). Toronto est l'une des villes les plus cosmopolites du monde, avec 45,7% de population née à l'étranger (notamment Indiens, Chinois, Caribéens), suivie par Vancouver (30% de population étrangère, majoritairement asiatique) et Montréal (20% de nés à l'étranger, avec une présence plus forte des francophones – Africains, Haïtiens). Le même phénomène de concentration métropolitaine des grands groupes migrants se retrouve aux Etats-Unis. Los Angeles est la seconde ville mexicaine du monde après Mexico, Miami la seconde ville cubaine, et New York la seconde ville dominicaine. Ces tendances confirment des directions privilégiées de certains flux, qui attestent du fonctionnement de filières migratoires reliant régions d'origine des migrants et espaces d'installation, réalimentés par des flux renouvelés venant renforcer les polarités existantes.

- L'exemple de la mosaïque ethnique new yorkaise

La carte de la mosaïque ethnique de la ville de New York met en évidence la persistance de zones de concentrations ethniques spécifiques. Alors que les populations blanches et nées aux Etats-Unis sont largement dominantes dans l'essentiel de Manhattan (Harlem – dominée par les Afro-américains, Washington Heights au nord, dominée par les Dominicains, et Chinatown exceptés), à Staten Island et dans une partie de Brooklyn connaissant comme Manhattan un processus de

⁴ Le PNP représentait 1.5% des migrants économiques en 2002, 15% en 2009, date à laquelle 75% de ses bénéficiaires résidaient dans le Manitoba.

gentrification notable, les étrangers sont dominants dans l'est de Brooklyn, le Queens, souvent présenté comme le district (borough) le plus multiethnique du pays, alors que le Bronx est dominé par des populations d'origine noire et hispanique (notamment portoricaines) nées aux Etats-Unis, et donc à la citoyenneté américaine. Certains quartiers attestent de concentrations très fortes de certains groupes, comme Chinatown, dont l'une des unités statistiques de recensement (*census tract*) a 63% de population chinoise, même si la zone de Flushing, dans le Queens, plus étendue en superficie, est considérée comme le second Chinatown de l'agglomération, et témoigne d'une périphérisation de la présence chinoise dans ce secteur populaire. Les Mexicains, dont la migration vers New York est récente au regard de l'histoire migratoire de ce pays (années 1980), sont concentrés dans le secteur de Jackson Heights, où ils partagent l'espace avec d'autres migrants centraméricains et sud-américains (Colombiens notamment), dans le Queens, mais leur croissance est forte dans les zones de Corona, au nord du Queens, dans le Bronx, dans l'extrême nord de Manhattan, aux côtés des population caribéennes, notamment dominicaines, mais aussi au delà des limites municipales dans les suburbs (ce que la carte circonscrite aux limites municipales ne permet pas de mettre en évidence). Les *Hispanics* et les Asiatiques n'ont cependant pas le monopole des concentrations ethniques, comme le montre le regroupement des migrants issus de l'ex Union Soviétique sur la bande littorale du sud de Brooklyn (zone de Brighton Beach, 84% de population d'origine ukrainienne, russe et ouzbek).

Il existe ainsi à la fois une tendance au multiethnique et au brassage des populations immigrées à l'échelle des agglomérations et dans certains districts (Queens), un maintien de polarités migrantes identifiées par des origines spécifiques de l'autre, auquel le terme de mosaïque renvoie. Dans les travaux de l'école de Chicago au début du XX^{ème} siècle, le *ghetto* identifie des quartiers de forte concentration, de relative homogénéité ethnique et de grande pauvreté constituant des sas préalables à l'intégration dans la société américaine, comme les ghettos juif, allemand ou polonais de Chicago au début du XX^{ème} siècle⁵, ou encore les concentrations italiennes de Little Italy à New York ou du vieux North End à Boston⁶, tous deux devenus touristiques et jouant sur une identification italienne en décalage avec la réalité de leur peuplement actuel. Le ghetto historique constitue une étape dans un processus d'insertion des étrangers à la ville, l'intégration sociale permettant selon ce modèle, fondamental dans l'histoire américaine, une mobilité spatiale et une diffusion dans l'espace urbain, en direction de la périphérie, vers la *suburb* qui renvoie aussi au modèle de l'*american way of life*. Si le ghetto renvoie à un espace marginalisé caractérisé par sa pauvreté, le terme d'enclave ethnique, souvent utilisé, décrit des concentrations qui s'inscrivent aussi dans des dynamiques volontaires d'agrégation, et fonctionnent sur des systèmes économiques dans lesquels les migrants les plus anciennement arrivés sont aussi des pourvoyeurs d'emplois, de logements, de réseaux, pour les plus récents. Discuté par la littérature scientifique, le terme a d'abord été appliqué au fonctionnement économique de Little Havana à Miami dans les années 1980, montrant comment le fonctionnement de l'enclave pouvait constituer une forme d'intégration économique et sociale dans le pays d'arrivée.

-Suburbanisation de la présence migrante et maintien de polarités spécifiques.

⁵ Louis Wirth, 1928, *The ghetto*, Transactions Publishers, 306 p.

⁶ William Foote Whyte, 2002 (1943), *Street corner society, la structure sociale d'un quartier italo-américain*, La découverte Poche, 403p.

Dans les années 1990, la tendance à la suburbanisation de l'immigration aux Etats-Unis se confirme, faisant apparaître le terme *d'ethnoburb* (contraction *d'ethnic suburb*, que l'on doit aux travaux de Wei Li), d'abord appliqué aux grandes agglomérations de l'ouest américain (Los Angeles, Seattle, Vancouver). Le terme illustre à la fois le mouvement de périphérisation de l'immigration à l'échelle métropolitaine, et la persistance de zones de concentrations ethniques dans les banlieues, de statut économique divers, bien que souvent supérieur aux espaces de concentration immigrée des zones centrales (*ethnoburbs* asiatiques de la façade pacifique, dans la zone suburbaine et chinoise de Monterey Park à Los Angeles). Dans la région métropolitaine de Washington D.C., 55% de la population totale réside dans la couronne suburbaine, mais 71% des nés à l'étranger, attestant de cette suburbanisation dominante. L'hyperdiversité de cette vaste banlieue est néanmoins caractérisée par des regroupements de populations spécifiques : quartiers salvadoriens (le premier groupe étranger de Washington D.C.– 12,6% des étrangers en 2000), suivis, par ordre d'importance, de zones de concentrations coréennes, indiennes, vietnamiennes, mexicaines, chinoises. La région métropolitaine est aussi un lieu d'arrivée privilégié de groupes tels que les Ethiopiens ou les Boliviens, dont il s'agit des premiers espaces de concentration aux Etats-Unis. Les filières migratoires construites en certains lieux, maintenues et alimentées par des liens transnationaux actifs, contribuent à leur consolidation, dans les espaces suburbains à la diversité ethnique croissante, mais aux poches de concentration fortes.

C. Construire des sociétés pluriculturelles ?

La diversité des populations présentes pose la question de la construction de sociétés multiculturelles. L'échec de la notion de *melting pot* (creuset) sur laquelle s'est construite l'immigration jusqu'au tournant des années 1960, dans une visée assimilationniste, a cédé la place à d'autres termes, tels celui de *salad bowl* (dans lequel les groupes coexistent sans se fondre), renvoyant à un certain multiculturalisme, que le Canada a été le premier pays au monde à instaurer officiellement comme politique nationale en 1971. En 2017, 95% des minorités visibles canadiennes (définies comme étant ni autochtones ni blancs) vivront dans les régions métropolitaines, dont 75% à Montréal, Toronto et Vancouver, en passe de devenir des *majority minority cities*, c'est-à-dire des villes dominées par les populations issues de minorités visibles.

Aux Etats-Unis, le même phénomène est observable à l'échelle des agglomérations, mais les processus ségrégatifs et de différenciation des populations par la race et l'ethnie restent une dimension fondamentale de l'organisation sociale, et un enjeu de l'évolution de la place des immigrés dans la société.

Les Hispaniques (notion non raciale) forment désormais la première minorité aux Etats-Unis (16% de la population) ; parmi ces 49 millions de personnes (qui peuvent se déclarer de différentes races), 30 millions (62%) sont nés aux Etats-Unis et 18 millions à l'étranger, dont 5,6 millions sont devenus citoyens américains. L'hispanisation de la société n'est ainsi pas à confondre avec l'immigration, même si elle en découle sur le moyen terme. C'est dans un climat anti-immigration croissant dans le pays, avivé par des débats sur la menace que représenterait la forte minorité hispanique pour l'identité américaine (portés dans les années 200 par les ouvrages polémiques de Samuel Huntington), que se construit au quotidien, dans des agglomérations pluriculturelles mais racialement et économiquement ségréguées, l'apprentissage du vivre ensemble dans la diversité.

IV. Deux défis majeurs : le développement et la liberté de circulation.

A. Au Mexique, l'enjeu de développement

-Remises et développement

Le Mexique est l'un des premiers pays receveurs de remises⁷ au monde (les Etats-Unis étant le premier émetteur de remises), celles-ci ayant fortement crû durant la décennie 2000 (6,5 milliards de dollars en 2000, 25 milliards en 2007, une légère baisse depuis).

Pendant longtemps l'émigration a été perçue comme une perte sèche pour le pays, dont certaines régions se vidaient de leurs hommes jeunes et actifs comme de leurs talents (dans le cas de la fuite des cerveaux- *brain drain*). Cette vision négative met en évidence les mécanismes de dépendance économique du Mexique face aux Etats-Unis. De nombreuses communautés rurales des traditionnelles régions de départ vers le Mexique ont en effet perdu de leur dynamisme économique : économie agricole déstructurée, commerces fermés, villages peuplés de femmes, d'enfants et de personnes âgées, sauf au moment des fêtes qui voient le retour ponctuel des hommes migrants. Depuis les années 1990, l'ampleur croissante des remises comme la diffusion du fait migratoire sur le territoire national reposent le débat en questionnant la façon dont ces rentrées financières considérables peuvent être mises au service du développement. Les remises réinjectées dans les systèmes familiaux, qui représentent dans certains espaces plus des deux tiers des revenus, sont principalement dépensées sous forme de biens de consommation et d'investissement dans l'amélioration des logements. Dans les campagnes, les maisons des migrants, à l'architecture inspirée de modèles américains, au style souvent clinquant et à la taille imposante, se multiplient et tranchent sur les paysages traditionnels. Si la consommation permise par les remises stimule l'économie locale (et notamment urbaine, car c'est surtout en ville que cet argent est dépensé plus qu'au sein des communautés rurales elles mêmes), le Mexique est un pays pionnier dans la réflexion qui envisage la façon de promouvoir les investissements productifs des remises. La mise en place des programmes 3X1 (*tres por uno*) encourage les investissements des migrants au service de leurs communautés en proposant, à chaque dollar de remise réinvesti localement, de compléter la mise par un dollar venu de l'Etat fédéral, et un autre des Etats fédérés (d'où l'expression 3 pour 1). Ces programmes, initiés dans l'Etat du Zacatecas puis élargis à l'ensemble du pays dans les années 1990, ont permis des investissements importants dans les infrastructures locales (asphaltage des routes des villages, ou des axes routiers menant à la ville, rénovation de la place ou de l'église, électrification et amélioration des services élémentaires), plus que générés des investissements productifs (créations d'entreprises) encore trop peu nombreux. Cette vision des migrants comme acteurs essentiels de la promotion du développement de leur pays d'origine est néanmoins discutée : elle ne peut en effet se substituer à des politiques plus globales de développement, et remplacer l'initiative étatique en ce domaine. Des nombreuses études de terrain réalisées sur ce lien entre migrations et développement, peu de résultats tangibles se dégagent, car c'est plutôt la diversité des situations qui domine. Les remises contribuent aussi à une différenciation des familles (celles qui en bénéficient, celles qui en sont dépourvues) qui accroît les disparités locales de développement, dans un contexte global d'amélioration des infrastructures villageoises mais aussi de déclin économique rural.

⁷ sommes d'argent renvoyées par les migrants dans leur pays d'origine.

-Une nouvelle donne migratoire ?

Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, le solde migratoire à la frontière Mexique/ Etats-Unis est quasi nul en 2010 : presque autant d'individus sont revenus au Mexique (825.000 personnes recensées vivaient aux Etats-Unis cinq ans auparavant, contre 267.000 lors du recensement de 2000) que d'autres sont partis vers les Etats-Unis, et les flux sortants ont diminué d'intensité (995.000 départs en 2010, mais 1,6 millions en 2000, soit une baisse de plus d'un tiers). Les foyers bénéficiant de remises migratoires sont passés de 4.5 à 3.6% entre 2006 et 2010, et de 9.5 à 7.2% dans la région traditionnelle du centre ouest du pays. Ils se sont aussi diffusés sur le territoire national, attestant d'une généralisation de l'émigration et termes de zones de départ (voir carte). Plusieurs éléments explicatifs sont avancés : la crise économique américaine depuis 2007, qui pèse plus lourdement sur les immigrés ; la croissance économique mexicaine, qui offre de meilleures opportunités d'emploi ; les politiques états-uniennes restrictives mises en place depuis 2001, couplées aux nombreuses déportations et au climat "anti-immigration" latent ; la dangerosité croissante des passages clandestins de la frontière. Les arrestations de citoyens illégaux à la frontière et au sein des Etats-Unis ont atteint en 2010 leur plus bas niveau depuis 1972, selon les autorités américaines du DHS –*Department of Homeland Security* (512.992 migrants arrêtés). Cette situation nouvelle de stagnation de la population mexicaine aux Etats-Unis (qui n'a plus augmenté entre 2008 et 2012) interroge. Les premières études sur les profils des retours adultes montrent une prédominance des hommes vers des zones rurales, aux faibles niveaux éducatifs, ayant une activité agricole. Mais les retours des enfants nés aux Etats Unis, évoqués plus haut, montrent aussi une localisation préférentielle dans les Etats frontaliers du nord du pays, où dans certaines municipalités 10 à 20% de la population est née aux Etats-Unis.

B. Contrôle des frontières et discours sécuritaires.

A la même époque où les Etats-Unis, le Canada et le Mexique signent un important traité de libre échange en 1994 (l'ALENA), les Etats-Unis amorcent un large programme de renforcement des contrôles frontaliers qui n'a cessé de se consolider depuis. Les opérations *Hold the line*, en 1993, dans la région d'El Paso, *Gatekeeper*, en 1994, dans la région de San Diego, *Safeguard*, dans l'Arizona, en 1995, *Rio Grande*, au Texas, en 1997, amorcent la construction d'un mur sur la frontière Mexique / Etats Unis, accroissent considérablement les budgets alloués aux patrouilles de l'immigration, aux innovations technologiques de contrôle (caméras, drones), et compliquent considérablement les passages clandestins. Les premières conséquences de ce durcissement sont une évolution des lieux de passages, des villes vers les zones désertiques, qui provoquent un accroissement du nombre de morts dans les traversées (61 décès reportés à la traversée de la frontière en 1995, 491 en 2000). Elles sont aussi dans la fixation plus durable des migrants aux Etats-Unis, étant donné les difficultés des passages. L'économie illégale de la migration, animée notamment par les *coyotes* (passeurs), fait un bon, le coût du passage clandestin ayant été multiplié par quatre en l'espace de quelques années, en raison des risques encourus par les passeurs (se négociant à plus de 3.000 dollars à la fin des années 2000).

Au sud du Mexique, les migrants centraméricains sans cesse plus nombreux à passer illégalement la frontière sud (souvent pour tenter d'atteindre la frontière nord), vivent une grande insécurité liée à la fois à des forces de police fortement corrompues, et aux mafias qui contrôlent le passage des frontières. Plusieurs documentaires ont montré la traversée périlleuse et souvent abruptement

interrompue du territoire mexicain à bord du train de marchandise qui traverse le pays et permet de rejoindre les Etats-unis après 5000 km de voyage, que les migrants ont surnommé *La Bestia*. Les exactions des Zetas, groupes paramilitaires liés aux cartels mexicains qui contrôlent désormais le narcotrafic, sèment la terreur dans le pays et à proximité de la frontière nord, ayant conduit à plusieurs dizaines de milliers de morts et disparus depuis le milieu des années 2000, comme la presse s'en fait quotidiennement l'écho.

Les attentats du 11 septembre ont encore accru la politique répressive de contrôle des Etats-Unis, et favorisé l'émergence, sous couvert de la sécurité nationale, d'un climat de plus en plus hostile aux immigrés sur le sol américain. Les services de l'immigration ont été regroupés dans un département d'Etat aux fonctions et aux moyens élargis (le DHS, *Department of Homeland Security*, en 2002) ; les déportations des étrangers sans papiers ont augmenté de 165.000 en 2002 à 390.000 en 2010. L'application de l'IIRIRA (*Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act*) permet une délégation du contrôle aux autorités locales. Un certain nombre d'Etats ont ainsi passé des lois migratoires très restrictives face à l'immigration clandestine ; la loi SB1070, votée en 2010 en Arizona, autorise les arrestations par les forces de l'ordre locales de tout individu suspect d'être en situation illégale ; en 2011, la Géorgie, l'Indiana, et plus récemment l'Alabama, ont passé des lois similaires. En Alabama, la loi HB56 envisage la vérification du statut des enfants (légal ou non) avant leur inscription dans le système scolaire, et suscite de nombreuses protestations. Face à des mesures d'encouragement aux contrôles et de criminalisation de l'immigration clandestine, certaines juridictions mènent des politiques pro-immigration en refusant d'appliquer les directives appelant au croisement des fichiers de police et des autorités migratoires, comme les Etats de New York ou de l'Illinois s'en sont faits l'écho en 2011, ou encore la Californie ou le Maryland, qui adoptent des mesures plus accueillantes pour les immigrés. La Californie est ainsi le premier état à avoir voté le DREAM act en 2011, afin de favoriser la régularisation du statut de jeunes migrants justifiant d'études supérieures aux Etats-Unis, et qui est en débat depuis plus de dix ans, tout en ayant été plusieurs fois rejetée, au niveau fédéral. Il en résulte un patchwork complexe de législations locales et de mesures à la lisibilité complexe pour les étrangers, qui génère des mobilités à l'intérieur du territoire national des étrangers clandestins, des espaces les plus répressifs vers des secteurs plus tolérants. La présidence d'Obama a été incapable d'œuvrer pour la mise en place d'une *Comprehensive immigration Reform (CIR)* attendue depuis plus de dix ans, et de faire évoluer positivement le sort des 11 millions de sans papiers, Mexicains pour 60% d'entre eux (et latino-américains pour les trois quarts), qui résident pour certains depuis plus de vingt ans sur le sol américain, contribuent à 5.5% de la force de travail américaine, et maintiennent, par les bas salaires auxquels les contraignent leur statut, un certain niveau de compétitivité économique nationale. En écho à la citation mise en exergue de ce chapitre, rappelons que la "terre d'opportunités" (*land of opportunities*) se construit aussi sur la possession d'un passeport, instrument de circulation et gage du respect de droits civiques dont les sans papiers sont dépourvus.

Références bibliographiques

Durand Jorge, 1996, *Migrations mexicaines aux Etats-Unis*, CNRS Editions.

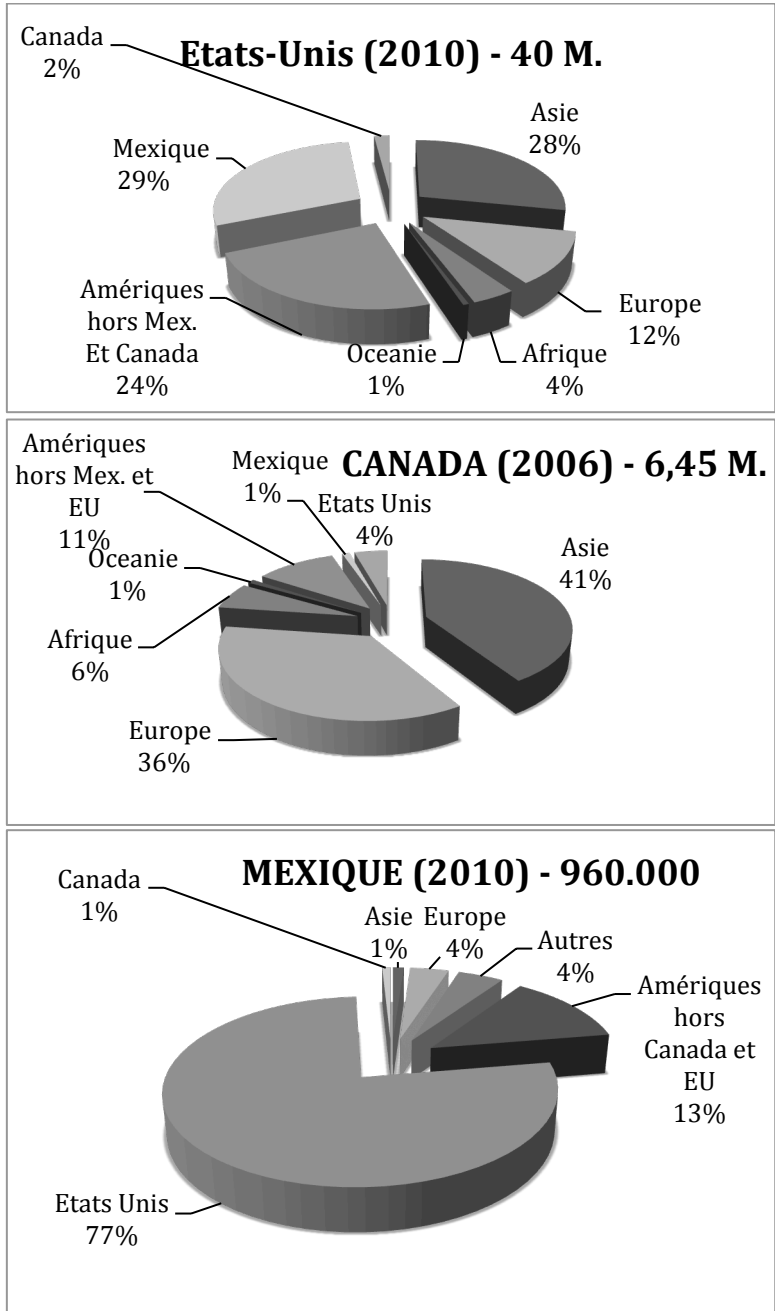
Faret Laurent, 2003, *Les territoires de la mobilité*, CNRS éditions.

Hommes et migrations, 2012, numéro *Le Mexique dans les migrations internationales*, CNHI.

Sassen Saskia, 2009, *La globalisation. Une sociologie*, Gallimard, NRF.

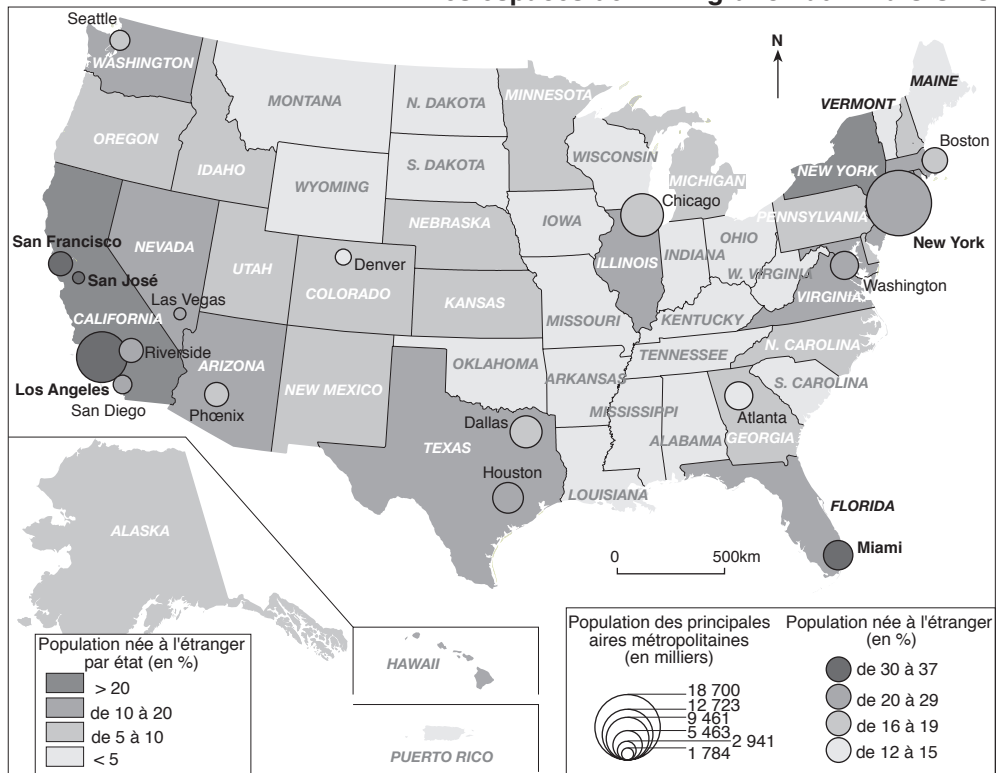
Les lecteurs anglophones consulteront les sites très riches en documents et statistiques de synthèse du *Migration Policy Institute* et du *Pew Hispanic Center*, qui fournissent de nombreux rapports actualisés sur la région. De même, les sites des instituts de recensement (US Census, Canada Statistics, INEGI mexicain) sont des sources de données essentielles.

Lieu de naissance de la population née à l'étranger en Amérique du nord.



Sources : recensements nationaux (US et Mexique 2010, Canada 2006).

Les espaces de l'immigration aux États-Unis

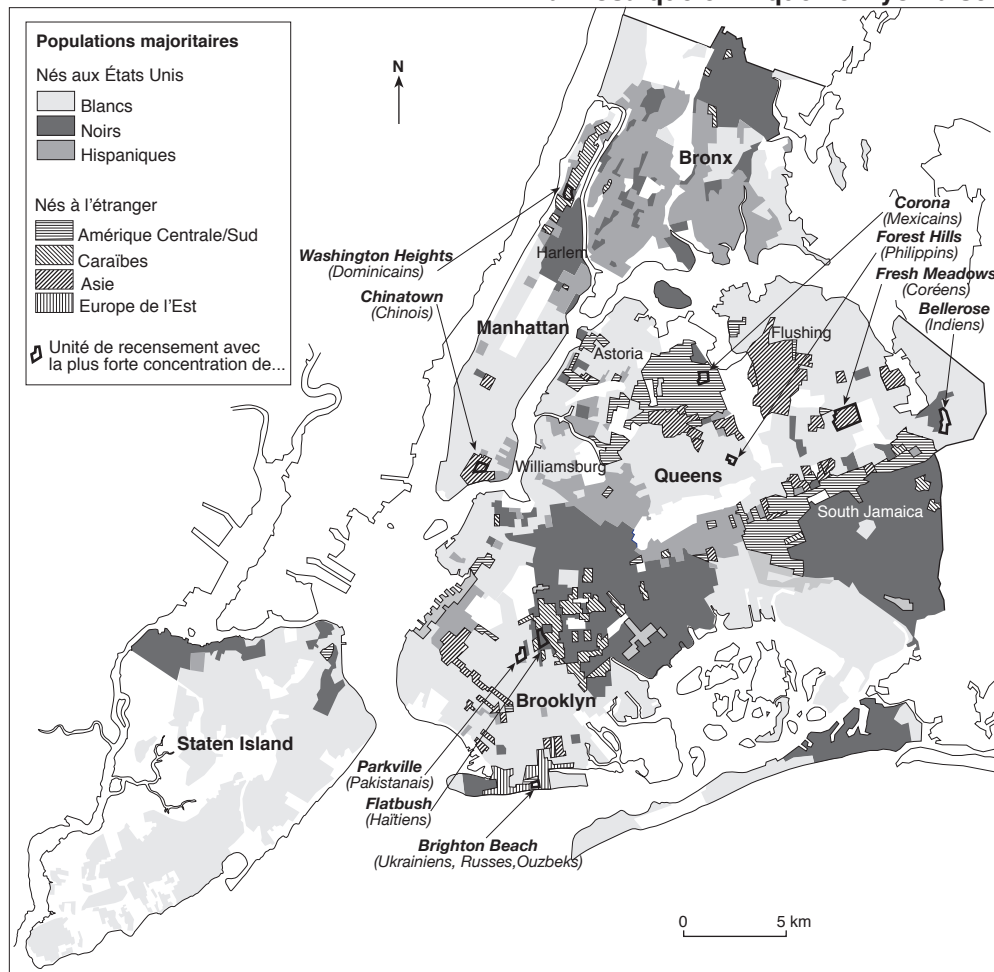


Les espaces de l'immigration au Canada



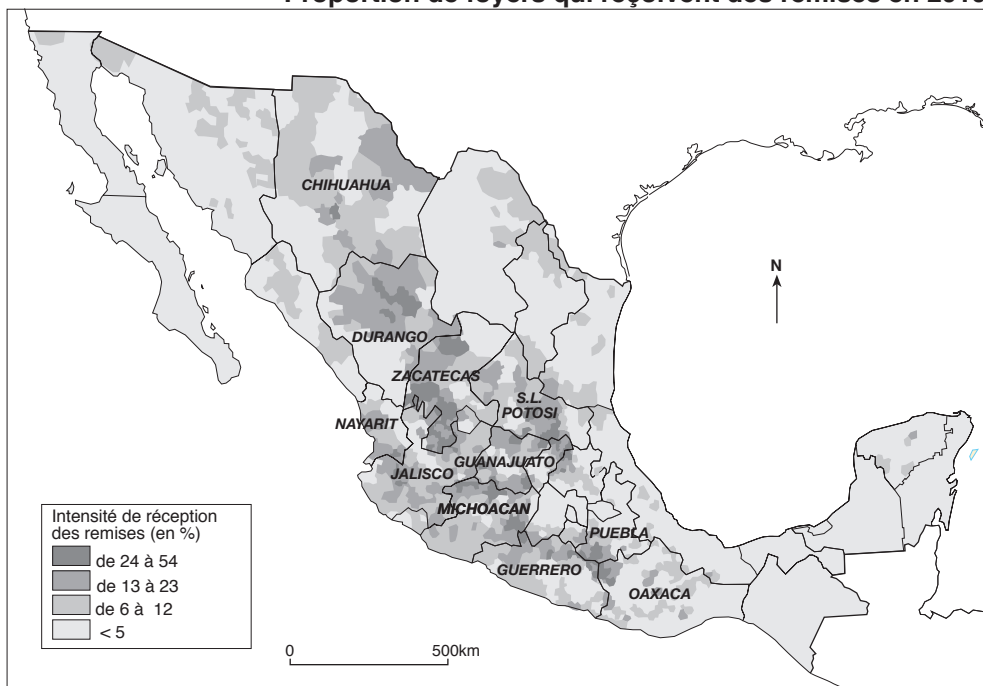
Conception et réalisation: Virginie Baby-Collin et Patrick Pentzsch, Aix Marseille Université 2012

La mosaïque ethnique new yorkaise



Source: American Community Survey, US Census, 2009. D'après une parution dans le New York Times, 22 janvier 2011.
 Conception et réalisation: Virginie Baby-Collin et Patrick Pentsch, Aix Marseille Université 2012

Proportion de foyers qui reçoivent des remises en 2010



Source: Microdonnées, recensement 2010, INEGI. Adapté de Giorguli S. et Gutierrez E., 2012, "Migration Mexique / Etats-Unis et développement local dans la conjoncture économique et politique actuelle". In *Hommes et migrations*, numéro *Le Mexique dans les migrations internationales*.

Conception et réalisation: Virginie Baby-Collin et Patrick Pentsch, Aix Marseille Université 2012